

OFFICIAL RULES ([SEE FRENCH VERSION BELOW](#))

Competition	Official Name: “Anno 1800 Console Edition - Xbox Custom Controller – Sweepstakes” Dates to enter: 30 June 2023 at 18:00 – 07 July 2023 at 18:00 Europe/Paris
Product / Service promoted	ANNO 1800
Sponsor	Ubisoft International, 2 avenue Pasteur, Saint-Mandé, France, 94160
Territory	Worldwide
Age	The Competition is open only to legal residents of the Territory who are at least 16 years old at the time of entry
How to enter	Retweet the @Anno_EN Twitter post that will be posted on June 30, 2023 regarding a sweepstake to win a Anno 1800 Console Edition and Xbox Custom Controller Only one entry per person will be accepted.
Winners selection & notification process	Sponsor will select 1 winner (the “Winner”) among all Entries meeting the Competition requirements, as follows: <ul style="list-style-type: none">• Randomly Winner will be notified, as applicable, by direct/private message on the social media channel used to enter the Competition, within thirty (30) business days from the Winner selection process.
Prizes	Only the Prize listed below will be awarded in this Competition. <ul style="list-style-type: none">• Prize 1: Xbox Custom Controller + Xbox Anno 1800 Console Edition game, 1040 €

A PURCHASE WILL NOT INCREASE YOUR CHANCES OF WINNING.

THIS COMPETITION IS IN NO WAY SPONSORED, ENDORSED OR ADMINISTERED BY FACEBOOK, INSTAGRAM, TWITTER, YOUTUBE, TWITCH ANY OTHER SOCIAL MEDIA PLATFORM (“SOCIAL MEDIA PLATFORMS”).

1. ELIGIBILITY:

Employees, officers, and directors of Sponsor and its affiliated companies, subsidiaries, licensees, franchisees, distributors, dealers, sales representatives, advertising and promotion agencies, and any and all other companies associated with the Competition (collectively, the “**Competition Entities**”), and each of their immediate families are not eligible to participate. Subject to all applicable federal, state, provincial, municipal, territorial and local laws, directives and regulations. VOID OUTSIDE OF THE TERRITORY AND WHERE PROHIBITED.

LIMIT: No other methods of entry will be accepted. By participating in the Competition, each Entrant, and Entrant’s parent/legal guardian, if Entrant is less than the age of majority in his/her country of primary residence, if applicable, (collectively “**Entrant**” or “**You**”) unconditionally accepts and agrees to comply with and abide by these Official Rules and the final and legally binding decisions of Sponsor. All entries are subject to verification by the Sponsor, which will determine in its sole discretion what constitutes a valid entry. Entries that do not meet the requirements specified below or otherwise do not comply with the Official Rules herein may be disqualified.

2. PRIZES DETAILS:

All taxes on the Prizes are the winners' sole responsibility. Prizes are not transferable or redeemable for cash. Sponsor reserves the right to make equivalent substitutions as necessary. Prizes include shipping and handling costs to the Winners' residence, where applicable. Odds of winning a Prize depend on the total number of eligible entries received. The Sponsor will not replace any lost or stolen Prize.

Prizes are provided "as is". Entrants acknowledge that Competition Entities have neither made nor are in any manner responsible or liable for any warranty, representation or guarantee, express or implied, in fact or in law, relative to the Prizes.

By participating in the Competition, the Winners acknowledges that Competition Entities have not and will not obtain or provide insurance of any kind relating to the Prizes and that each Winner will be responsible for obtaining and paying for any life, travel, car, accident, property or other form of insurance relating to the Prizes.

3. WINNER NOTIFICATION:

Sponsor shall have no liability for any potential Prize notification not received by any potential Winner for any reason. In the event the Winner is a minor (where applicable), his or her parent or legal guardian must sign and return the documents described herein as necessary to claim a Prize, on behalf of the winning minor.

In the event of a dispute regarding who submitted an entry, the entry will be deemed submitted by the authorized account holder of the e-mail account specified in the entry or associated with the account used to enter the Competition, where applicable.

Failure to complete and return the documents in the time noted, or if Prize notification is undeliverable, will result in disqualification and an alternate potential Winner will be selected and notified, time permitting.

4. PUBLICITY RELEASE/ASSIGNMENT OF RIGHTS:

Acceptance of any Prize constitutes Winner's permission for the Entities to use Winner's entry materials, including video, name, pseudonym, photograph, likeness, voice, biographical information, statements and complete address (collectively, the "**Attributes**"), for advertising and/or publicity purposes worldwide and in all forms of media now known or hereafter devised, for five (5) years, without further compensation or authorization, and releases the Competition Entities from all claims arising out of the use of such Attributes.

If the Entrant is required to use a Ubisoft Account to enter the Competition, all materials submitted to Sponsor shall be considered as User Generated Contents in accordance with the [Ubisoft Terms of Use](#). In any event, all materials submitted to Sponsor shall become the sole property of Sponsor and will not be returned or acknowledged. As consideration for entering and participating in the Competition, Entrant agrees that Entrant shall relinquish any and all rights to the materials that Entrant submits. Submission of an entry grants the Sponsor and its agents the right to record, copy, publish, use, edit, exhibit, distribute, perform, merchandise, license, sublicense, adapt and/or modify such entry in any way, in any and all media, without limitation and without any compensation to the Entrant. Submission of an entry further constitutes the Entrant's consent to irrevocably assign and transfer to Sponsor any and all rights, title and interest in the entry, including, without limitation, all copyrights.

5. ENTRANT'S PERSONAL INFORMATION:

Sponsor collects and processes Entrants' personal data to allow their participation in the Competition and to send Prize(s) to Winner(s). The processing of Entrants' personal data is necessary to perform the contract they have entered into with Sponsor by accepting the Official Rules. Entrants' personal data will be accessible by Sponsor, its affiliates and sub-processors, and will be stored until the end of the Competition. If Entrants consent, their data may also be used for other purposes outside of the strict organization of the Competition and will be stored as long as Entrants agree to such uses.

Sponsor may transfer their personal data to non-European countries that ensure an adequate level of protection according to the EU Commission or within the framework of the standard data protection clauses adopted by the EU Commission [here](#).

Entrants can withdraw their consent at any time, request a copy, the deletion or rectification of their data, object to or request the restriction of their processing, and/or receive their information in portable form by contacting Sponsor's data protection officers [here](#).

After contacting Sponsor's data protection officers, if Entrants are not satisfied with the way Sponsor handled their request, Entrants may address a complaint to the regulatory authority of their country.

6. PROHIBITED ACTIONS & DISQUALIFICATION:

Sponsor reserves the right in its sole discretion to disqualify any Entrant who is found to be tampering with the entry process, the operation of the Competition or to be acting in violation of these Official Rules.

During the Competition, Sponsor may, at its own discretion warn, disqualify or ban any Entrant, without prejudice for the Entrant, that notably (without limitation):

- Registers to the Competition with multiple accounts;
- Colludes with other Entrants to create an unfair advantage;
- Uses any kind of cheats or hack;
- Does not comply in full with the current Official Rules;
- Is acting, in Sponsor's estimation, in an unsportsman-like or disruptive manner, or with the intent to disrupt or undermine the legitimate operation of the Competition or has, during and/or prior the Competition, a behavior which, in Sponsor's estimation, is unlawful, harmful, abusive, harassing, threatening, malicious, defamatory, libelous, untruthful, pornographic, pedophilic, obscene, vulgar, racist, xenophobic, liable to incite hatred, sexually explicit, violent, contrary to morality, is or could be detrimental to the image of Sponsor and/or of any Competition Entity and/or of any third party associated with this Competition or is in any other way unacceptable.

Entrant moreover agrees that Entrant shall not submit an Entry that contains (i) disparaging or obscene language, photographs or film (ii) nudity (iii) trademarks, copyrights and/or logos not belonging to Entrant and/or (iv) language, photos or film that is injurious to a third party and/or may damage a third party's reputation. Entrant acknowledges that Sponsor expressly conditions its acceptance of Entrant's submission on Entrant's agreement of the foregoing, and if it is discovered that Entrant has violated such agreement, Sponsor reserves the right to disqualify Entrant's submission.

Any entry deemed by Sponsor, in its sole discretion, to have been made on another's behalf by any other individuals or any other entity will be declared invalid and disqualified for this Competition. In the event a dispute regarding the identity of the individual who actually submitted an entry cannot be resolved to Sponsor's satisfaction, the affected entry will be deemed ineligible.

No incomplete, forged, software-generated or other automated multiple entries will be accepted.

7. CANCELLATION:

Sponsor reserves the right to cancel or modify the Competition if fraud or technical failures destroy the integrity of the Competition, or for any other legitimate reason, as determined by the Sponsor, in its sole discretion, and to award the Prizes based on eligible entries received prior to the cancellation.

8. ENTRANT REPRESENTATIONS, WARRANTIES AND INDEMNIFICATION:

Entrant represents and warrants to Sponsor that his/her entry is, where applicable, (i) completely the original work of the Entrant and/or was written, created or filmed solely by the Entrant, (ii) not copied from any other source or previously broadcast or otherwise distributed or disseminated in any media or format, and (iii) not in violation of or conflict with the trademark, copyright, rights of privacy, rights of publicity or any other rights, of any kind or nature, of any other person or entity. ENTRANT AGREES TO INDEMNIFY, DEFEND, AND HOLD HARMLESS SPONSOR, THE COMPETITION ENTITIES, SOCIAL MEDIA PLATFORMS AND ANY THIRD PARTIES AFFILIATED OR ASSOCIATED WITH THE DEVELOPMENT AND EXECUTION OF THIS COMPETITION, FROM ANY AND ALL CLAIMS, DAMAGES AND LIABILITIES ASSERTED AGAINST THE SPONSOR, THE COMPETITION ENTITIES, AND THE THIRD PARTIES BY REASON OF ENTRANT'S PARTICIPATION IN THIS COMPETITION, INCLUDING WITHOUT LIMITATION (A) ANY BREACH OF THE ABOVE REPRESENTATIONS (B) CLAIMS FOR INJURY, LOSS OR DAMAGE OF ANY KIND RESULTING FROM PARTICIPATION IN THIS COMPETITION OR ACCEPTANCE, USE OR LOSS OF ANY PRIZE AND (C) CLAIMS BASED ON RIGHTS OF PRIVACY, RIGHTS OF PUBLICITY, FALSE LIGHT, DEFAMATION, COPYRIGHT AND/OR TRADEMARK INFRINGEMENT RELATING TO THE SUBMISSION OR EXPLOITATION OF THE ENTRANT'S CONCEPT.

9. LIMITATION OF LIABILITY:

Sponsor, the Competition Entities, Social Media Platforms and any third parties associated or affiliated with the development and execution of this Competition are not responsible for problems downloading or uploading of any Competition-related information to or from the website or for any other technical malfunctions of electronic equipment, computer on-line systems, servers, or providers, etc. that would prevent an entrant from submitting an

entry or receive notifications from Sponsor or for any other mis(directed)communication which may limit an entrant's ability to participate in this Competition.

TO THE EXTENT AUTHORIZED BY APPLICABLE LAW, ENTRANT HEREBY RELEASES SPONSOR, THE COMPETITION ENTITIES, SOCIAL MEDIA PLATFORMS AND ANY OTHER THIRD PARTIES AFFILIATED OR ASSOCIATED WITH THE DEVELOPMENT AND EXECUTION OF THIS COMPETITION FROM ANY AND ALL CLAIMS DAMAGES, LIABILITIES AND ACTIONS ("CLAIMS") WHICH MAY BE CAUSED, DIRECTLY OR INDIRECTLY, IN WHOLE OR IN PART, FROM ENTRANT'S PARTICIPATION IN THE COMPETITION, INCLUDING WITHOUT LIMITATION CLAIMS ARISING FROM: (I) TECHNICAL FAILURES OF ANY KIND, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO THE MALFUNCTIONING OF ANY COMPUTER, CABLE, NETWORK, HARDWARE OR SOFTWARE; (II) THE UNAVAILABILITY OR INACCESSIBILITY OF ANY TRANSMISSIONS OR TELEPHONE OR INTERNET SERVICE; (III) UNAUTHORIZED HUMAN INTERVENTION IN ANY PART OF THE ENTRY PROCESS OR THE COMPETITION; (IV) ELECTRONIC OR HUMAN ERROR WHICH MAY OCCUR IN THE ADMINISTRATION OF THE COMPETITION OR THE PROCESSING OF ENTRIES; (V) ANY INJURY OR DAMAGE TO PERSONS OR PROPERTY, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO ENTRANT'S COMPUTER, HARDWARE OR SOFTWARE; (VI) RIGHTS OF PRIVACY, RIGHTS OF PUBLICITY, FALSE LIGHT, DEFAMATION, COPYRIGHT AND/OR TRADEMARK INFRINGEMENT RELATED TO ENTRANT'S SUBMISSION; AND (VII) ENTRANT'S ACCEPTANCE, USE OR LOSS OF ANY PRIZE. SOME JURISDICTIONS DO NOT ALLOW THE LIMITATION OR EXCLUSION OF LIABILITY FOR INCIDENTAL OR CONSEQUENTIAL DAMAGES; THEREFORE THE ABOVE LIMITATIONS OR EXCLUSIONS MAY NOT APPLY TO ENTRANT IN WHOLE OR IN PART.

10. CONTACT:

You may contact us at <https://support.ubi.com> or by mail at the Sponsor's address abovementioned should you have any question regarding this Competition.

11. DISPUTES:

Applicable Law. Except where prohibited, you agree that all issues concerning these Official Rules and the Competition shall be governed by the laws of France, without giving effect to any choice of law or conflict of law rules. Notwithstanding the foregoing, you additionally enjoy the protection afforded to you by mandatory provisions of the law of your country of residence.

Jurisdiction. Except where prohibited, you agree that any and all disputes, claims and causes of action arising out of this Competition or any Prize awarded shall be resolved individually, without resort to any form of class action. By participating in the Competition, you agree to submit any formal dispute to the non-exclusive jurisdiction of the courts of Paris, France, when the Sponsor is a French entity, or to the jurisdiction of the country where the Sponsor has its registered headquarters.

For Residents of Quebec Only. Any litigation respecting the conduct of organizing a publicity contest may be submitted to the Régie des alcools, des courses for a ruling. Any litigation respecting the awarding of a Prize may be submitted to the Régie only for the purpose of helping the parties reach a settlement.

12. ADDITIONAL TERMS:

The use of any Prize manufacturer or venue, name or trademark in connection with any of the Prizes is solely for the purpose of describing such Prize, and is not intended to suggest any affiliation or sponsorship. The invalidity or unenforceability of any provision of these rules shall not affect the validity or enforceability of any other provision and these rules shall otherwise remain in effect. Nothing in these Official Rules shall be deemed to exclude or restrict any of the winner's or the entrant's statutory rights as a consumer.

REGLES OFFICIELLES

Concours	Nom officiel: “ Anno 1800 Console Edition - Xbox Custom Controller – Sweepstakes ” Dates de participation: 30 Juin 2023 à 18h00 – 07 Juillet 2023 à 18h00 Europe/Paris
Produit/ Service concerné	ANNO 1800
Sponsor	Ubisoft International, 2 avenue Pasteur, Saint-Mandé, France, 94160
Territoire	Mondial
Age	Le Concours est ouvert à tous les résidents légaux des pays indiqués dans la section « Territoire » ayant au moins 16 ans au moment de leur participation
Comment participer	<ul style="list-style-type: none">Retweeter le post Twitter de @Anno_EN qui sera publié le 30 juin 2023 concernant un jeu concours pour gagner un jeu Anno 1800 Console Edition sur Xbox ainsi qu'une manette Xbox personnalisée. <p>Seulement une participation par personne sera acceptée.</p>
Sélection des Gagnants & Processus de notification	Le Sponsor sélectionnera 1 gagnant (le “Gagnant”) parmi toutes les Participations respectant les critères du Concours, de la manière suivante: <ul style="list-style-type: none">Par tirage au sort Les Gagnants seront informés par message privé via la Plateforme de Réseau Social utilisée pour participer au Concours, sous trente (30) jours ouvrables suivant le processus de sélection des Gagnants.
Prix	Seuls les Prix listés ci-dessous seront distribués dans le cadre du present Concours. Prix : Une manette Xbox personnalisée + un jeu Anno 1800 Console Edition sur Xbox , 1040 €

AUCUN ACHAT OU VERSEMENT N'EST NÉCESSAIRE POUR PARTICIPER OU GAGNER. AUCUN ACHAT N'AUGMENTERA VOS CHANCES DE GAIN.

CE CONCOURS N'EST EN AUCUN CAS SPONSORISÉ, SOUTENU OU ORGANISÉ PAR FACEBOOK, TWITTER, INSTAGRAM, YOUTUBE OU TOUT AUTRE RÉSEAU SOCIAL (LES « PLATEFORMES DE RÉSEAU SOCIAL »).

1. ELIGIBILITÉ:

Les salariés, cadres et administrateurs du Sponsor ainsi que chacun(e) de leurs sociétés affiliées, filiales, titulaires de licences, de franchises, distributeurs, revendeurs, commerciaux, agences publicitaires et de promotion, et toute société associée au Concours (collectivement les « **Entités du Concours** ») ainsi que leur famille immédiate (c'est-à-dire leurs parents, conjoints, frères ou sœurs, enfants, grands-parents, beaux-parents, beaux-fils ou belles-filles et demi-frères ou demi-sœurs, ainsi que leurs conjoints respectifs et toutes les personnes vivant dans le même foyer, de la même famille ou non) ne sont pas autorisés à participer. Sous réserve des lois, directives et règles applicables au niveau fédéral, national, provincial, municipal, territorial et local. Toute participation est nulle et non avenue en dehors du Territoire et en cas d'interdiction.

LIMITE : Aucun autre mode de participation n'est accepté. Une seule participation par personne sera acceptée. La participation au Concours n'est valable pour aucun autre évènement promotionnel ou concours. En participant au Concours, chaque Participant et parent/tuteur légal du Participant, lorsque le Participant est une personne mineure dans son pays de résidence principale, (collectivement le « **Participant** » « **Joueur** » ou « **Vous** ») s'engage à accepter, à respecter et à se soumettre sans réserve aux présentes règles officielles ainsi qu'aux décisions du

Sponsor, décisions qui seront définitives et exécutoires à tous égards. Toutes les participations qui ne respecteront pas les critères du Concours spécifiés ci-dessous ou qui ne respectent pas les présentes Règles Officielles pourront être disqualifiées.

2. DÉTAILS DES PRIX:

Toutes les taxes afférentes aux Prix sont à l'unique charge du Gagnant. Les Prix ne pourront être cédés ou échangés contre de l'argent. Le Sponsor se réserve le droit de procéder aux substitutions nécessaires, dues à des circonstances indépendantes de sa volonté. Les Prix comprennent les frais d'expédition et de transport jusqu'au domicile des Gagnants, le cas échéant. Les chances de gagner un Prix dépendent du nombre total de participations éligibles. Les Gagnants ne peuvent pas céder leur Prix à un tiers. Le Sponsor ne remplacera aucun Prix perdu ou volé.

Les Prix sont fournis « en l'état ». Les Participants reconnaissent que les entités de Promotion n'ont pris aucune responsabilité relative à toute garantie ou déclaration explicite ou implicite, de fait ou de droit, relative au Prix, et qu'elles n'en sont en aucun cas responsables.

En participant au Concours, les Gagnants reconnaissent que les Entités de Promotion n'ont pas pris et ne fourniront aucune assurance quelle qu'elle soit relative au Prix et que chaque Gagnant sera responsable de l'obtention et du paiement de toute assurance vie, de déplacement, automobile, accident, sur les biens ou autre forme d'assurance relative au Prix.

3. NOTIFICATION DES GAGNANTS:

Le Sponsor ne saurait être tenu responsable pour toute perte, interception ou défaut de réception de la notification du Gagnant du Prix potentiel pour quelque raison que ce soit. Lorsque le Gagnant est mineur, le Sponsor pourra exiger que l'un de ses parents ou tuteur légal signe et renvoie les documents décrits dans les présentes, afin de réclamer un Prix pour le compte du gagnant mineur.

En cas de litige concernant l'identité de la personne qui a déposé une participation, la participation sera réputée avoir été déposée par le titulaire agréé de l'adresse email utilisée (ou associée au compte utilisé) pour participer, le cas échéant.

Dans le cas où les documents ne seraient pas retournés dans les délais ou le seraient de manière incomplète, ou dans le cas où la notification de prix ne pourrait être délivrée, la disqualification du Gagnant serait prononcée et un autre gagnant potentiel serait sélectionné et notifié, si les délais le permettent.

4. CESSION DE DROITS:

Sous réserve des dispositions relatives à la collecte et au traitement des données personnelles, le fait d'accepter un Prix emporte l'autorisation du Gagnant à l'utilisation, par les Entités du Concours, de l'ensemble des éléments transmis afin de participer au Concours, notamment la vidéo, le nom, la photographie, l'image, la voix, les renseignements biographiques et l'adresse complète (collectivement appelés les « **Attributs** ») par les Entités du Concours et ce à des fins promotionnelles et/ou publicitaires, partout au monde, et dans toutes formes de supports connus au moment du Concours ou conçus ultérieurement, pour une durée de cinq (5) ans, sans autre compensation ni autorisation que celle-ci. Le Gagnant renonce à toutes réclamations résultant de l'utilisation desdits Attributs par les Entités du Concours.

Si le participant doit utiliser un compte Ubisoft pour participer au Concours, tous les éléments soumis au Sponsor seront considérés comme des Contenus Générés par l'Utilisateur conformément aux [Conditions d'Utilisation d'Ubisoft](#). Dans tous les cas, tous les éléments soumis au Sponsor deviendront la propriété exclusive du Sponsor et ne seront pas retournés. En contrepartie de l'inscription et de la participation au Concours, le Participant accepte de renoncer à tous ses droits sur les éléments qu'il soumet dans le cadre du Concours. La soumission d'une participation donne au Sponsor et à ses agents le droit d'enregistrer, de copier, de publier, d'utiliser, de modifier, d'exposer, de distribuer, d'exécuter, de commercialiser, de concéder une licence, d'accorder une sous-licence, d'adapter et / ou de modifier cette soumission de quelque manière que ce soit, via tous médias, sans limitation et sans aucune compensation pour le participant. La soumission d'une participation constitue en outre le consentement du participant à céder et transférer irrévocablement au Sponsor tous les droits, titres et intérêts relatifs aux éléments soumis, y compris, sans s'y limiter, tous les droits d'auteur.

5. DONNÉES PERSONNELLES DES PARTICIPANTS:

Le Sponsor collecte et traite les données personnelles des Participants afin de leur permettre de participer au Concours et de contacter les Gagnant(s) pour leur remettre le(s) Prix. Le traitement des données personnelles des

Participants est fondé sur l'exécution du Contrat que les Participants ont conclu avec le Sponsor en acceptant le présent Règlement. Les données personnelles des Participants sont accessibles par le Sponsor, ses affiliés et sous-traitants et seront supprimées à la fin du Concours. Si les Participants y consentent, leurs données pourront être utilisées pour d'autres finalités que celles de la stricte organisation du Concours et seront conservées jusqu'à ce que les Participants retirent leur consentement. Les données personnelles des Participants peuvent être transférées vers des pays tiers à l'Union européenne, soit parce qu'ils assurent un niveau de protection adéquat reconnu par la Commission européenne soit parce que le niveau de protection est assuré par la signature des clauses contractuelles type validées par la Commission européenne (accessible [ici](#)).

Les Participants peuvent retirer leur consentement à tout moment, exercer leurs droits d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation du traitement et de portabilité pour toutes les données personnelles les concernant en contactant le Data Protection Officer d'Ubisoft [ici](#). S'ils estiment, après l'avoir contacté, que leurs droits sur leurs données n'ont pas été respectés, ils pourront adresser une réclamation à l'autorité compétente de leur pays.

6. PRATIQUES INTERDITES & DISQUALIFICATION:

Le Sponsor se réserve le droit, à sa seule discrétion, de disqualifier ou bannir tout participant qui altérerait le processus d'inscription, le bon déroulement du Concours ou qui ne respecterait pas les présentes Règles Officielles.

Pendant le Concours, le Sponsor peut, à sa seule discrétion et sans préjudice pour ledit Participant, avertir, disqualifier ou bannir tout Participant qui, notamment mais non limitativement :

- S'inscrit au Concours via plusieurs comptes différents ;
- S'allie à d'autres Participants en vue de se procurer un avantage déloyal ;
- Procède à une quelconque forme de tricherie ou d'acte de piratage ;
- Ne respecte pas l'intégralité des présentes Règles Officielles ;
- Fait preuve, à la seule discrétion du Sponsor, d'un comportement antisportif ou perturbateur (ou avec l'intention de perturber le bon fonctionnement du Concours) ou a, avant et/ou pendant le Concours, un comportement illégal, nuisible, abusif, harcelant, menaçant, malveillant, diffamatoire, calomnieux, fallacieux, pornographique, pédophile, obscène, vulgaire, raciste, xénophobe, susceptible d'inciter à la haine, sexuellement explicite, violent, contraire à la morale ou inacceptable de quelque manière que ce soit, et/ou de nature à nuire à l'image du Sponsor et/ou des Entités du Concours et/ou de tout tiers associé au Concours.

Le participant convient par ailleurs de ne pas soumettre une participation contenant (i) un langage ou des images dénigrants ou obscènes, (ii) de la nudité, (iii) des marques commerciales, des droits d'auteur et/ou des logos n'appartenant pas au Participant et/ou (iv) un langage, des images ou vidéos injurieux vis-à-vis d'un tiers et/ou susceptibles de porter atteinte à la réputation d'un tiers. Le participant reconnaît que le Sponsor conditionne expressément son acceptation de la Participation soumise par le Participant à l'acceptation par le Participant de ce qui précède. S'il était établi que le Participant venait à violer ce qui précède, le Sponsor se réserverait le droit de disqualifier le Participant.

Les Participations déposées au nom d'une autre personne par tout autre individu ou toute autre entité, seront déclarées invalides et seront disqualifiées du présent Concours. Dans le cas où un litige relatif à l'identité de l'individu ayant déposé une participation ne pourrait être résolu à la satisfaction du Sponsor, la participation concernée sera considérée inéligible.

Aucune participation incomplète, falsifiée, générée par un programme informatique ni aucune autre participation multiple automatisée ne sera acceptée.

7. ANNULATION:

Le Sponsor se réserve le droit d'annuler ou de modifier le Concours si un quelconque acte de fraude ou une quelconque défaillance technique venait à nuire à l'intégrité du Concours, ou pour toute autre raison légitime, tel que déterminé par le Sponsor, à sa seule discrétion, et d'attribuer les Prix sur la base des Participations éligibles enregistrées avant l'annulation.

8. DÉCLARATIONS, GARANTIES ET INDEMNISATION DU PARTICIPANT :

Le Participant déclare et garantit au Sponsor que sa Participation (i) est une œuvre entièrement originale exclusivement créée par lui, (ii) n'est ni extraite d'une quelconque autre source ni distribuée ou diffusée sous un quelconque support ou format, (iii) n'est pas entrée dans le domaine public et (iv) n'est pas soumise en violation ou en conflit avec la marque commerciale, les droits d'auteur, les droits à la vie privée, à l'image ou tout autre droit, d'un

quelconque type ou d'une quelconque nature, de toute autre personne ou entité. LE PARTICIPANT ACCEPTE D'INDEMNISER, DE DÉFENDRE ET DE PROTÉGER LE SPONSOR ET LES ENTITÉS DU CONCOURS ET TOUTES AUTRES PERSONNES ASSOCIÉES OU AFFILIÉES AU DÉVELOPPEMENT ET À L'EXÉCUTION DU PRÉSENT CONCOURS CONTRE L'ENSEMBLE DES PLAINTES, DOMMAGES ET RESPONSABILITÉS À L'ENCONTRE DU SPONSOR, DES ENTITÉS DU CONCOURS ET DES TIERS DÉCOULANT DE LA PARTICIPATION DU PARTICIPANT AU PRÉSENT CONCOURS INCLUANT SANS QUE CELA NE SOIT LIMITATIF (A) DE TOUTE VIOLATION DES GARANTIES SUSMENTIONNÉES, (B) DE TOUTE ACTION EN RÉPARATION DE PRÉJUDICES, DE PERTES OU DE DOMMAGES DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT DÉCOULANT DE LA PARTICIPATION AU PRÉSENT CONCOURS OU DE L'ACCEPTATION, DE L'UTILISATION OU DE LA PERTE DE TOUT PRIX, ET (C) TOUTE ACTION FONDÉE SUR LES DROITS À LA VIE PRIVÉE, À L'IMAGE, LA DIFFAMATION, LA VIOLATION DES DROITS D'AUTEUR ET/OU DE LA MARQUE COMMERCIALE ASSOCIÉE À LA SOUMISSION OU À L'EXPLOITATION DU CONCEPT DU PARTICIPANT.

9. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ :

DANS LES LIMITES AUTORISÉES PAR LA LOI, LE PARTICIPANT DÉGAGE PAR LES PRÉSENTES LE SPONSOR, LES ENTITÉS DU CONCOURS, LES PLATEFORMES DE RESEAU SOCIAL ET TOUT AUTRE TIERS ASSOCIÉ OU AFFILIÉ AU DÉVELOPPEMENT ET À L'EXÉCUTION DU PRÉSENT CONCOURS DE TOUTE RÉCLAMATION, DE TOUS DOMMAGES-INTÉRÊTS, DE TOUTE RESPONSABILITÉ ET DE TOUTE ACTION (LES « RÉCLAMATIONS ») POUVANT DÉCOULER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, EN INTÉGRALITÉ OU EN PARTIE, DE LA PARTICIPATION DU PARTICIPANT AU CONCOURS, NOTAMMENT MAIS NON LIMITATIVEMENT LES RÉCLAMATIONS DÉCOULANT DE: (I) TOUTE DÉFAILLANCE TECHNIQUE, NOTAMMENT MAIS NON LIMITATIVEMENT LE DYSFONCTIONNEMENT DE TOUT ORDINATEUR, CÂBLE, RÉSEAU, MATÉRIEL INFORMATIQUE OU LOGICIEL ; (II) L'INDISPONIBILITÉ OU L'INACCESSIBILITÉ DE TOUTE TRANSMISSION OU DE TOUT SERVICE TÉLÉPHONIQUE OU INTERNET ; (III) TOUTE INTERVENTION HUMAINE NON-AUTORISÉE AU COURS DU PROCESSUS DE PARTICIPATION OU DU CONCOURS ; (IV) TOUTE ERREUR ÉLECTRONIQUE OU HUMAINE POUVANT SURVENIR AU COURS DE LA GESTION DU CONCOURS OU DU TRAITEMENT DES PARTICIPATIONS ; (V) TOUTE BLESSURE OU TOUT DOMMAGE CAUSÉ(E) À DES PERSONNES OU À DES BIENS, NOTAMMENT MAIS NON LIMITATIVEMENT, AU MATÉRIEL INFORMATIQUE ET AUX LOGICIELS DU PARTICIPANT ; (VI) TOUTE ATTEINTE AU DROIT À LA VIE PRIVÉE, AU DROIT À L'IMAGE, TOUTE DIFFAMATION, TOUTE VIOLATION DES DROITS D'AUTEUR ET/OU TOUTE ATTEINTE AUX MARQUES DÉPOSÉES LIÉE(S) À L'INSCRIPTION D'UN PARTICIPANT ET (VII) TOUTE ACCEPTATION, UTILISATION OU PERTE DE TOUT PRIX PAR LE PARTICIPANT. CERTAINES JURIDICTIONS N'AUTORISENT PAS LA LIMITATION OU L'EXCLUSION DE RESPONSABILITÉ POUR DOMMAGES ACCESSOIRES OU INDIRECTS ; PAR CONSÉQUENT, TOUT OU PARTIE DES LIMITATIONS OU EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES EST SUSCEPTIBLE DE NE PAS S'APPLIQUER AU PARTICIPANT.

10. CONTACT:

Vous pouvez nous contacter à l'adresse <https://support.ubi.com> ou par courrier envoyé à l'adresse du Sponsor mentionnée en tête des présentes Règles Officielles, en cas de question en lien avec le Concours.

11. DISPUTES:

Loi Applicable. Dans les limites autorisées par la loi, vous acceptez que tout problème et toute question relatifs à la construction, la validité, l'interprétation et l'applicabilité des présentes Règles Officielles ou des droits et obligations du Participant et du Sponsor en lien avec le Concours seront régis par et interprétés conformément au droit français. Nonobstant ce qui précède, vous bénéficiez en outre de la protection que vous accordent les dispositions impératives de la loi de votre pays de résidence.

Jurisdiction. Dans les limites autorisées par la loi, vous acceptez que tous les litiges, toutes les réclamations et causes d'action découlant de ou en lien avec le présent Concours ou tout Prix attribué seront résolus individuellement, sans recours à une action de groupe en justice, et qu'en participant au Concours, vous convenez que la résolution formelle des litiges sera soumise à la compétence exclusive des tribunaux situés à Paris, France, quand le Sponsor est une entreprise française, ou à la juridiction du pays dans lequel le Sponsor a son siège social.

Pour les Résidents de Québec uniquement. Tout litige relatif à l'organisation d'un concours promotionnel pourra être soumis à la Régie des alcools, des courses. Tout litige relatif à l'attribution d'un Prix pourra être soumis à la Régie seulement pour les besoins d'assister les parties afin qu'elles puissent trouver un accord.

12. DIVERS:

L'utilisation du nom, de la marque commerciale ou du lieu d'un quelconque fabricant du Prix en lien avec un quelconque des Prix n'est autorisée qu'afin de décrire ledit Prix, et ne sous-entend pas une affiliation ou un

sponsoring. L'invalidité ou l'inapplicabilité d'une quelconque disposition des présentes Règles Officielles n'affectera pas la validité ou l'applicabilité de toute autre disposition. Les présentes Règles Officielles resteront en vigueur et seront interprétées conformément à leurs termes comme si la disposition invalide ou illégale n'était pas intégrée aux présentes. Aucun élément des présentes Règles Officielles ne sera jugé comme une exclusion ou une restriction des droits prévus par la loi du Gagnant ou du Participant en qualité de consommateur.